



VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉCISION N° 2023-158

Objet : Passation d'un marché avec l'Île de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines pour deux activités de plein air le 05 mai 2023 dans les cadre des activités organisées par le Service jeunesse.

LE Maire de Vélizy-Villacoublay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2022-02-16/02 en date du 16 février 2022 accordant au Maire les délégations prévues à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique et notamment ses articles R2122-1 à R2122-11,

CONSIDÉRANT la nécessité de passer un marché pour deux activités de plein air le 05 mai 2023, pour 8 jeunes et 1 animateur,

CONSIDÉRANT que l'offre remise par l'Île de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines est cohérente avec les prix pratiqués sur le marché,

DÉCIDE

Article 1 : De passer un marché sans publicité ni mise en concurrence avec l'Île de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, sise Rond-Point Eric Tabarly – RD 912 – 78190 Trappes-en-Yvelines, pour deux activités de plein air le 05 mai 2023.

Article 2 : Le montant du marché est de 48 € HT.

Article 3 : Le présent marché est conclu à partir de sa date de notification.

Article 4 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 : Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Vélizy-Villacoublay, le 21/03/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20230328-DEC_2023_158-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2023

Acte affiché du 29/03/2023 au 01/06/2023

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax: 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr